



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU SENEGAL

00000022

/ONMS/PR

Dakar, le 12/05/2021

**CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES
MEDECINS DU
SENEGAL**

BUREAU

Président

Dr Boly DIOP

Vice-présidente/SG

Pr Ndéye
Ramatoulaye DIAGNE
GUEYE

TRESORIERE

Dr Marième Marianne
Babylas NDIAYE

Membres

Dr Mamadou HANE

Dr Aliou NIANG

Sotrac Mermoz, Lot
n°30

2^{ème} Etage (Prés de
l'Université du Sahel)

Tél: (+221)

33.865.07.94

Fax: (+221)

33.865.08.05

BP: 27 115 Dakar

Email:

onms@orange.sn

Site Web:

ordremedecins.sn

COMMUNIQUE

Le 21 avril 2021, un incident grave, suite à l'incendie survenu dans l'unité de néonatalogie de l'Hôpital Magatte Lô de Linguère, a entraîné la mort de quatre nouveau-nés.

L'Ordre National des Médecins du Sénégal présente avec émotion ses condoléances aux familles des disparus, et prie pour le repos de leurs âmes.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi n° 66-069 du 4 juillet 1966 relative à l'exercice de la médecine et à l'Ordre des Médecins, l'Ordre National des Médecins du Sénégal, Autorité professionnelle la plus haute en matière médicale, veille au maintien des principes de moralité, de qualité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine. Il veille aussi à l'observation par tous ses membres des devoirs professionnels et des règles édictées par le décret n° 67-147 du 10 février 1967 portant Code de déontologie médicale.

Aussi l'Ordre National des Médecins du Sénégal attache un intérêt particulier à ce que des soins médicaux de qualité, dans les meilleures conditions soient offerts aux populations. Il veille aussi au respect du devoir de confraternité et d'assistance morale entre les médecins.

L'Ordre National des Médecins du Sénégal demande que la procédure judiciaire naturellement enclenchée, suite à ce malheureux accident, garantisse le respect des droits des parties dans un climat de sérénité et de concorde.

L'Ordre National des Médecins du Sénégal renouvelle aux parents des bébés décédés, toute sa compassion et sa disponibilité.

L'Ordre National des Médecins du Sénégal souhaite, afin de garantir des soins de qualité respectant toutes les normes de sécurité, que l'Etat veille à mettre en place un plateau médical avec des infrastructures, des équipements et des ressources humaines aux normes.



Le Président

Dr Boly Diop